

UN LIBRARY

APR 19 1978



NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

Distr.  
GENERALE

CONSEIL

DE SECURITE



S/12620/Add.3

17 avril 1978

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

---

RAPPORT INTERIMAIRE DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA FORCE INTERIMAIRE  
DES NATIONS UNIES AU LIBAN

Situation générale et retrait des forces israéliennes

1. D'après les rapports communiqués par la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), la situation générale dans le Sud du Liban est demeurée calme pendant la période considérée et il n'y a pas eu d'incidents graves.
2. Les 11 et 14 avril, les forces israéliennes se sont retirées de deux zones situées à l'est et au sud du Litani, conformément au plan présenté le 6 avril par le chef d'état-major des forces de défense israéliennes au Coordonnateur en chef des missions de maintien de la paix des Nations Unies au Moyen-Orient, le général Ensio Siilasvuo (S/12620/Add.2, par. 19). Le retrait s'est effectué sans incident et les troupes du bataillon norvégien ont occupé les anciennes positions israéliennes dans les deux zones.
3. Les déplacements de réfugiés regagnant leurs foyers, qui avaient commencé le 11 avril, sont restés nombreux dans toute la zone d'opération, en particulier à proximité de la ville de Tyr.
4. Avec l'assentiment du Conseil de sécurité, j'ai nommé le général E.A. Erskine Commandant de la FINUL. Le général Erskine dirige maintenant les opérations depuis le quartier général provisoire de la Force à Naqoura.

Effectifs et composition de la Force

5. Le 17 avril 1978, les effectifs de la Force étaient les suivants :

Canada - 19 (temporairement détachés de la FUNU)

France - 728

Iran - 185 (temporairement détachés de la FNUOD)

Népal - 636

Norvège - 718

Suède - 216 (temporairement détachés de la FUNU)

6. En outre, 68 observateurs militaires de l'ONUST aident la FINUL à s'acquitter de ses tâches.

7. Le gros du bataillon népalais est maintenant arrivé dans la zone de la mission. Trois officiers sénégalais sont arrivés dans la zone de la mission pour s'entretenir avec le Commandant de la Force et faire les préparatifs nécessaires en vue de l'arrivée du gros du bataillon sénégalais, prévue fin avril.

8. Comme suite à une démarche de ma part, le Gouvernement canadien a accepté de fournir, en plus du détachement canadien temporaire, une unité de transmissions comptant environ 80 officiers et hommes de troupes pour une période ne dépassant pas six mois. Pour des raisons d'efficacité et d'économie, cette unité fonctionnera comme un nouvel élément du réseau actuel de transmissions de la FINUD et de la FINU, avec lequel elle sera coordonnée.

9. Je poursuis actuellement des démarches en vue d'ajouter des contingents à la FINUL, compte tenu du principe de la représentation géographique équitable ainsi que des besoins de la Force intérimaire.

10. Le bataillon norvégien, ainsi que ses véhicules et son matériel, ont été transportés dans des avions mis à la disposition de l'ONU à titre gracieux par les Gouvernements de la République fédérale d'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique et de la Norvège elle-même. Le Gouvernement des Etats-Unis a également assuré gratuitement le transport aérien du contingent népalais. Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a en outre fourni à titre gracieux une part importante des véhicules et du matériel nécessaires au contingent népalais. Le Secrétaire général est profondément reconnaissant à ces gouvernements de leurs généreuses contributions volontaires.

#### Déploiement et activités de la Force

11. La FINUL est actuellement déployée dans une bande large d'environ 3 à 7 km, au sud du Litani, s'étendant des environs de la ville de Tyr à la région du mont Hermon. La zone de déploiement a été légèrement élargie dans le secteur oriental à la suite du retrait des forces israéliennes, les 11 et 14 avril.

12. Le gros du bataillon népalais est maintenant arrivé dans la zone d'opération et a été déployé dans le secteur central/oriental au sud du Litani. Au 17 avril, la FINUL était déployée comme suit d'ouest en est (quartiers de base et secteurs) :

a) Bataillon français : quartiers de base à Tyr. Le bataillon assure la garde de sept points de contrôle dans les environs de Tyr et effectue des patrouilles dans la zone.

b) La compagnie suédoise est déployée dans le secteur central/occidental. Elle a établi des quartiers de base à Srifá et assure la garde de quatre postes d'observation.

c) La compagnie iranienne est déployée dans le secteur central/occidental. Elle a établi ses quartiers de base à Ghanduriyah. Elle assure la garde de trois postes d'observation et contrôle le pont d'Akiya. Un poste a été repris par le bataillon népalais.

d) Bataillon népalais : le gros du bataillon népalais est déployé dans le secteur central/oriental, entre la compagnie iranienne et le bataillon norvégien. Le bataillon népalais consolide actuellement ses positions. Il assure la garde d'un poste auparavant contrôlé par les Iraniens et d'un poste auparavant contrôlé par les Norvégiens, et a établi trois nouveaux postes. Les troupes népalaises contrôlent également le pont de Khardala (CA 2009-3053) 1/ qui était jusque là contrôlé par les Norvégiens.

e) Le bataillon norvégien est déployé dans le secteur oriental et ses quartiers de base se trouvent à Ebel es Saqi. Il a établi 16 postes.

f) L'unité logistique canadienne continue de fournir à la Force des services de transmission.

g) Les observateurs militaires de l'ONUST continuent d'assurer la garde des cinq postes d'observation se trouvant le long de la frontière israélo-libanaise. Certains observateurs continuent à assurer des responsabilités administratives au quartier général provisoire de la FINUL à Naqoura. D'autres observateurs assurent la liaison avec les diverses forces dans le Sud du Liban.

#### Contacts avec les parties

13. Le Coordonnateur en chef des missions de maintien de la paix des Nations Unies au Moyen-Orient, le général Ensio Siilasvuo, a maintenu ses contacts avec toutes les parties intéressées au sujet des mesures à prendre en vue d'assurer l'application rapide de la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité, en particulier en ce qui concerne le cessez-le-feu et le retrait des forces israéliennes. Le Commandant de la Force, le général E. A. Erskine, est resté en liaison constante avec les parties au sujet de questions concernant le déploiement et le fonctionnement de la Force.

14. Le général Siilasvuo a rencontré le Ministre israélien de la défense le 11 avril et s'est entretenu avec lui de la question d'un nouveau retrait des forces israéliennes.

15. Comme le Conseil de sécurité en a été informé, je me rendrai dans la région du 17 au 19 avril 1978. A cette occasion, je m'entretiendrai au plus haut niveau avec les parties intéressées, ainsi qu'avec le général Siilasvuo et le général Erskine. Je visiterai également les contingents de la FINUL dans la zone d'opération. Je rendrai naturellement compte dès que possible au Conseil de sécurité des résultats de mon voyage.

---

1/ CA : coordonnées approximatives.